

Colloque sur les hameaux anciens du Grésivaudan le 18-04-2013 à Pontcharra

Rappel :

Le colloque est organisé par l'association des Amis du Grésivaudan, avec le soutien de la Communauté de Communes « Le Grésivaudan ».

L'association représente les habitants de la vallée et des deux versants (Belledonne et Chartreuse) et agit depuis plus de trente ans pour la préservation et la valorisation des patrimoines du Grésivaudan.

Ce colloque rassemble toutes les communes du Grésivaudan. Il s'adresse aux maires et adjoints (urbanisme et culture), aux professionnels (architectes, urbanistes, bureaux d'étude), aux Conseils (Conseil Général, CAUE, Isère-Patrimoine), aux associations du Grésivaudan et de l'Isère, aux étudiants et à tous ceux qui se préoccupent de cet enjeu de développement et d'avenir.

Le hameau est une forme d'implantation humaine qui a trouvé son origine notamment dans les pratiques rurales. Sur cette structure particulière, l'urbanisation s'est insérée à partir du 19^{ème} siècle et plus rapidement ces 30 dernières années. Dépendante des besoins en logements et de la pression foncière, elle soulève dans la plupart des cas la question de l'adaptation au milieu.

Les hameaux sont-ils inéluctablement voués à la transformation voire à leur disparition à terme, y a-t-il des dispositions d'urgence à prendre, tout en réfléchissant à leur avenir dans un cadre conservatoire et réglementaire ?

Déroulement du colloque :

Accueil des participants à partir de 13 h 30

Discours de bienvenue : Charles Bich, maire de Pontcharra, vice-président du Grésivaudan (Transports et déplacements), Jean Picchioni, vice-président du Grésivaudan (culture et patrimoine), Jean Billet, président des Amis du Grésivaudan.

1^{ère} partie : LA SITUATION ACTUELLE : Prise de conscience du devoir de protection des hameaux anciens.

- ✓ Les hameaux du Grésivaudan: une richesse pour les communes
- ✓ Les hameaux en zone rurale et en montagne.
- ✓ Les hameaux dans l'urbanisation

2^{ème} partie LES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES ET DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE :

- ✓ Les habitants, les associations

- ✓ Les élus locaux et les outils d'aménagements, POS, PLU, Schéma directeurs, plans de protection ; Les bureaux d'étude.
- ✓ Les organismes de conseils et leurs interventions (CAUE, Isère-Patrimoine, inventaires, agence d'urbanisme)

3^{ème} partie : LES MESURES POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DES HAMEAUX ANCIENS.

- ✓ La formation des élus
- ✓ L'identification des zones à protéger
- ✓ Les structures communales à développer et la place des habitants
- ✓ Les moyens à mettre en œuvre

A 18 h 30, rassemblement à la mairie de Pontcharra pour un pot de l'amitié.

Les intervenants :

Monsieur Daniel Vitte, président de l'Association des Maires de l'Isère ;

Madame Janine Dubus, maire de St Nazaire les Eymes ;

Madame Annick Clavier, archéologue - conservatrice du patrimoine ;

Monsieur Dominique Chancel, architecte et historien du patrimoine ;

Madame Isabelle Berruyer-Steinmetz , architecte CAUE

Madame Claude Camilli de l'association « Paysages reconquis » en Rhône-Alpes ;

Madame Marie-Hélène Corré, de l'association pour le patrimoine de Theys

Monsieur Marzocca, président de l'Association de sauvegarde de Fort-Barraux

Monsieur Claude Dailly, architecte honoraire ;

Les associations et habitants des communes du Grésivaudan, qui agissent pour ce patrimoine .